

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE
WINSOR & NEWTON ARTISTS' FIXATIVE (AEROSOL)**

Conformément au règlement (CE) no 453/2010

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial WINSOR & NEWTON ARTISTS' FIXATIVE (AEROSOL)
No du produit 3033913

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Pour fixer les dessins en pastel, craie, charbon de bois et crayon

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur	Winsor & Newton The Studio Building 21 Evesham Street London W11AJ United Kingdom 044 208 424 3224 Jon Lloyd regulatoryaffairs@colart.co.uk
Fabricant	ColArt International SA 5 Rue Rene Panhard Z.I .Nord 72021 Le Mans Cedex 2 +33 2 43 83 83 00 Lefranc-Bourgeois@colart.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

44 (0) 208 4243224 This telephone number is available during office hours only

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (1999/45/CEE) F+;R12, R52/53, R67.

Risques Physiques et Chimiques

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Le produit est extrêmement inflammable et peut, même à température ambiante, dégager des vapeurs qui produisent des mélanges explosifs vapeur-air.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage



Extrêmement inflammable

Phrases De Risque

R12	Extrêmement inflammable.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Conseils De Prudence

A1	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
A2	Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
S2	Conserver hors de la portée des enfants.
S9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S56	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

WINSOR & NEWTON ARTISTS' FIXATIVE (AEROSOL)

2.3. Autres dangersSECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS3.2. Mélanges

ACÉTONE	5-10%
No CAS : 67-64-1	No CE : 200-662-2
	Numéro D'Enregistrement: 01-2119471330-49-xxxx
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 EUH066 Eye Irrit. 2 - H319 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R36 R66 R67
BUTANONE	1-5%
No CAS : 78-93-3	No CE : 201-159-0
	Numéro D'Enregistrement: 01-2119457290-43-xxxx
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 EUH066 Eye Irrit. 2 - H319 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R36 R66 R67
Hydrocarbures, C7-C9	5-10%
No CAS : 64742-49-0	No CE : 920-750-0
	Numéro D'Enregistrement: 01-2119473851-33-xxxx
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 STOT Single 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) Xn;R65. Xi;R38. F;R11. N;R51/53. R67.
OXYDE DE DIMÉTHYLE	30-60%
No CAS : 115-10-6	No CE : 204-065-8
Classification (CE 1272/2008) Flam. Gas 1 - H220	Classification (67/548/CEE) F+;R12

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS4.1. Description des premiers secours

Inhalation

ATTENTION ! Éloigner la victime de la chaleur, des étincelles et des flammes ! Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être bénéfique. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et donner de l'air frais. NE PAS FAIRE VOMIR ! Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

WINSOR & NEWTON ARTISTS' FIXATIVE (AEROSOL)

Contact avec les yeux

Aérosols dans les yeux : Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Utiliser : Poudre. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Extrêmement inflammable. Provoque des mélanges explosifs avec l'air. Peut se déplacer sur des distances considérables jusqu'à une source d'allumage et entraîner un retour de flamme. Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie.

Risques particuliers

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation efficace. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Retenir le produit répandu avec du sable, de la terre ou une autre matière adsorbante appropriée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Porter un équipement de protection approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Récipient sous pression : ne doit pas être exposé à des températures supérieures à 50°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
ACETONE	VLEP	750 ppm	1800 mg/m ³			
BUTANONE	VLEP	200 ppm	600 mg/m ³	300 ppm	900 mg/m ³	
OXYDE DE DIMÉTHYLE	VLEP	1000 ppm	1920 mg/m ³			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

WINSOR & NEWTON ARTISTS' FIXATIVE (AEROSOL)

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

Protection des yeux

Utiliser une protection oculaire. Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Odeur	Solvant.
Point d'éclair	<40.
Temperature d'auto-inflammation (°C)	400 - 580
Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)	1.8
Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)	9.5
Observations	Les informations fournies concernent l'ingrédient principal.

9.2. Autres informations

Non disponible.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Éviter Chaleur, étincelles, flammes.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter l'exposition des atomiseurs à des températures élevées ou à la lumière solaire directe.

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, des gaz nocifs (CO, CO₂, NO_x) peuvent se produire.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

Non déterminé.

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

Non déterminé.

WINSOR & NEWTON ARTISTS' FIXATIVE (AEROSOL.)

Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

Non déterminé.

Inhalation

À des concentrations élevées, les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire.

Contact avec la peau

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact avec les yeux

Irritant pour les yeux. Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes. Peut causer une irritation grave des yeux.

Voie D'Exposition

Inhalation.

Organes Cibles

Système nerveux central Appareil respiratoire, poumons

Symptômes

L'inhalation peut causer: Maux de tête. Étourdissements. Stupeur.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Pas connu.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - Poissons

Non déterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Non déterminé.

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

Non déterminé.

Toxicité aiguë - Micro-organismes

Non déterminé.

12.2. Persistance et dégradabilité**Degradiabilité**

La dégradabilité du produit n'est pas indiquée.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bio-accumulation

Non déterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

"Très volatile, évaporation rapide dans l' air"

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**12.6. Autres effets néfastes**

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

WINSOR & NEWTON ARTISTS' FIXATIVE (AEROSOL)

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN) 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport AEROSOLS INFLAMMABLES (Contient Acetone and Liquefied Petroleum Gases)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN Classe 2.1 Gaz inflammables.

No. D'Étiquette ADR 2.1

Classe IMDG 2.1

Classe/Division ICAO 2.1

Étiquettes De Transport



14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code restriction de tunnel (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses 2001/58/CE. Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006, avec modifications. Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de révision 09/08/2012

Révision 1

Date 16/03/2010

WINSOR & NEWTON ARTISTS' FIXATIVE (AEROSOL)

Phrases - R (Texte Intégral)

R12	Extrêmement inflammable.
R11	Facilement inflammable
R38	Irritant pour la peau.
R36	Irritant pour les yeux.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Mentions De Danger Complètes

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure les informations sont applicables pour une certaine utilisation.